



CONVENTION DROIT A L'IMAGE 2023/2024 (Mineur)

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET
DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES

Entre

L'Avenir Trémentines Basket Ball, 4 rue de la Quintaine 49340 TREMENTINES
détenteur des droits d'auteur des photographies et vidéos (ci après dénommé le 'Bénéficiaire'),
d'une part, **et**

M et Mme
Demeurant
Représentants légaux de (Nom, Prénom, date de naissance) :
.....

d'autre part.

Article 1 : Cession des droits

Par le présent contrat, les Représentants Légaux cèdent à l'Avenir Trémentines Basket Ball les droits qu'ils détiennent sur l'image de leur Enfant telle que reproduite sur les photos et vidéos prises au sein des structures sportives du club et lors des différentes manifestations sportives auxquelles pourraient participer l'enfant avec le club.

En conséquence, les Représentants Légaux autorisent l'Avenir Trémentines Basket Ball à fixer, reproduire, communiquer et améliorer l'aspect visuel des photographies et des vidéos réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies et les vidéos pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc) et intégrées à tout autre matériel (Site Internet, vidéo, photographie, dessin, illustration, animations, etc) connus et à venir.

L'Avenir Trémentines Basket Ball s'interdit expressément une exploitation des photographies et vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'Enfant et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les Représentants Légaux reconnaissent par ailleurs que l'Enfant n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Article 2 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu sans durée limitée pour la présence des photographies et vidéos sur le site Internet de l'Avenir Trémentines Basket Ball et supports vidéos (CD, DVD), à compter du jour de son acceptation.

Fait à, le
Les Représentants Légaux

Représentant de l'Avenir Trémentines Basketball
Mr Nicolas CHARRIER



CONVENTION DROIT A L'IMAGE 2023/2024 (Mineur)

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET
DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES

Entre

L'Avenir Trémentines Basket Ball, 4 rue de la Quintaine 49340 TREMENTINES
détenteur des droits d'auteur des photographies et vidéos (ci après dénommé le 'Bénéficiaire'),
d'une part, **et**

M et Mme
Demeurant
Représentants légaux de (Nom, Prénom, date de naissance) :
.....

d'autre part.

Article 1 : Cession des droits

Par le présent contrat, les Représentants Légaux cèdent à l'Avenir Trémentines Basket Ball les droits qu'ils détiennent sur l'image de leur Enfant telle que reproduite sur les photos et vidéos prises au sein des structures sportives du club et lors des différentes manifestations sportives auxquelles pourraient participer l'enfant avec le club.

En conséquence, les Représentants Légaux autorisent l'Avenir Trémentines Basket Ball à fixer, reproduire, communiquer et améliorer l'aspect visuel des photographies et des vidéos réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies et les vidéos pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc) et intégrées à tout autre matériel (Site Internet, vidéo, photographie, dessin, illustration, animations, etc) connus et à venir.

L'Avenir Trémentines Basket Ball s'interdit expressément une exploitation des photographies et vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'Enfant et une diffusion sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les Représentants Légaux reconnaissent par ailleurs que l'Enfant n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

Article 2 : Durée du contrat

Le présent contrat est conclu sans durée limitée pour la présence des photographies et vidéos sur le site Internet de l'Avenir Trémentines Basket Ball et supports vidéos (CD, DVD), à compter du jour de son acceptation.

Fait à, le
Les Représentants Légaux

Représentant de l'Avenir Trémentines Basketball
Mr Nicolas CHARRIER